

**Pour les membres de la Société des Cafetiers :
petit rappel des avantages et des nouveautés**

1. Affiliation à la caisse de compensation GastroSocial Aarau. Avantages financiers déterminants et un minimum de travaux administratifs.

2. Conditions intéressantes lors de la conclusion d'assurances de personnes (Swica).

3. Allocations familiales : meilleur taux appliqué en romandie.

4. Consultation juridique et procédures prud'homales.

5. Ligne suisse du droit du travail : 022 329 01 01

⇒ **Nouveau !**

6. **Grâce à votre carte de membre, vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires (liste sur notre site Internet www.scrhg.ch)**

7. Pour des crédits commerciaux, nous vous offrons une aide aux créations de dossiers auprès de la Fondation d'Aide aux Entreprises, office de cautionnement cantonal.

⇒ **Nouveau !**

8. **Vous bénéficiez du référencement complet de votre établissement sur notre site Internet : www.geneverestaurants.ch**

9. Vous êtes informés en permanence sur les changements relatifs à notre secteur économique au niveau fédéral et cantonal.

10. Réduction de 10 % à 40 % sur les cours dispensés par la Société des Cafetiers.

11. Réduction sur les offres des cours de perfectionnement de Gastrosuisse.

12. Faire le plein à prix réduit avec la carte Avia.
13. Achat de mazout à des conditions spéciales.
14. Réduction lors de l'achat d'un nouveau véhicule (particulier ou utilitaire) de la marque Peugeot.
15. Achat de matériel de bureau à des conditions spéciales.
16. Publifon de Swisscom à des conditions spéciales.
17. 10 % de réduction sur les taxes de la Suisa pour le tarif TC H.
18. Réduction spéciale membre d'une valeur de 1000 francs pour le séminaire de chef d'établissement avec diplôme fédéral de restaurateur/restauratrice (G2-G3).
19. Ecole Hôtelière de Genève :
Réduction de 1000 francs sur l'écolage pour les enfants des membres.
- ⇒ **Nouveau !**
20. Abonnement annuel gratuit au journal « Le Cafetier » d'une valeur de 70 francs ainsi que **20 % de réduction sur les annonces dans le journal « Le Cafetier ».**
- ⇒ **Nouveau !**
21. Abonnement annuel gratuit d'une valeur de 135 francs à « GastroJournal » ainsi que **10 % de réduction sur les annonces dans « GastroJournal ».**
22. Abonnement annuel gratuit « GastroProfessional » d'une valeur de 300 francs.
23. Vous recevez l'agenda de notre organisation faîtière Gastrosuisse comportant une multitude d'informations pratiques.